

CAHIER D'ARCHITECTURE DU SUD DE L'AGGLOMÉRATION DE CHAMBÉRY

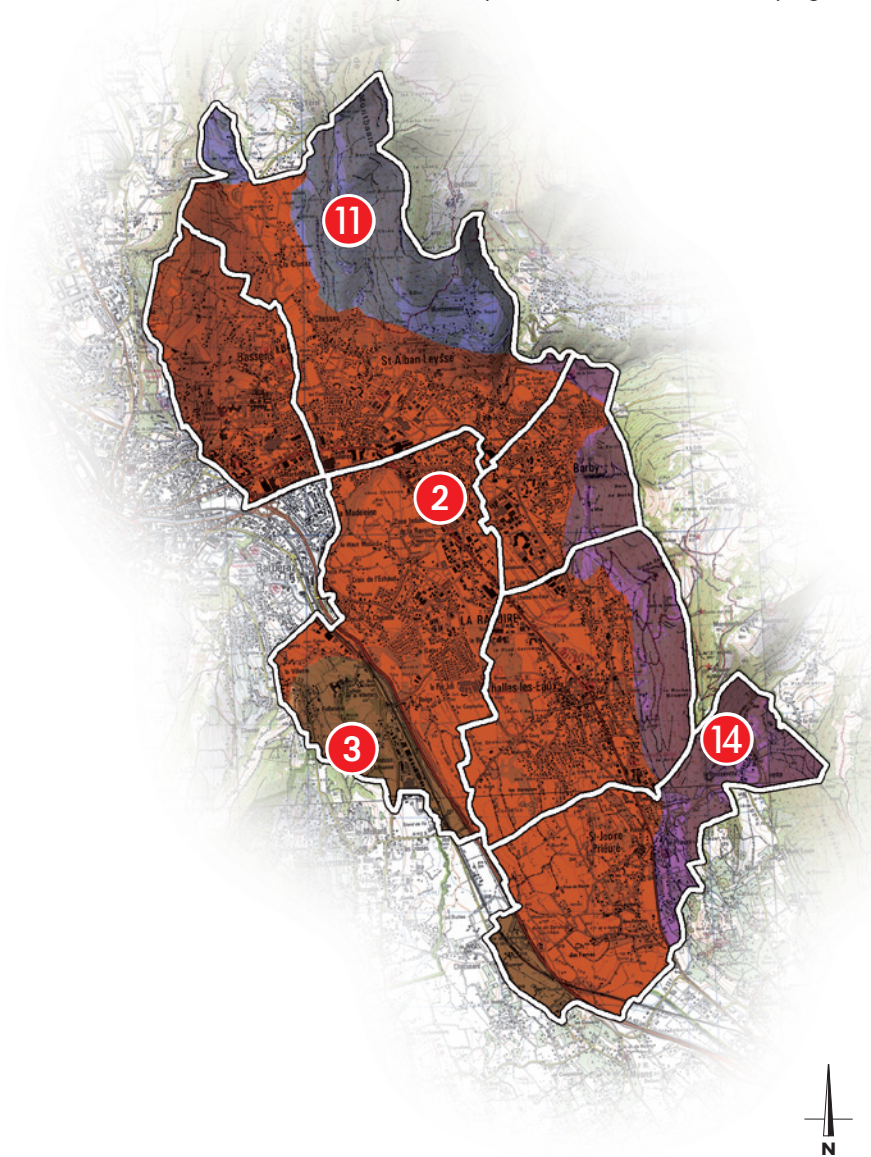
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le sud de l'agglomération chambérienne présente des paysages très ouverts. Il se tourne essentiellement vers le couchant, s'étendant des piémonts du plateau de la Leysse qui le borde à l'est, à la plaine anciennement marécageuse, aujourd'hui parcourue par des axes de communication. Au nord, il démarre sous le vallon de Vérel-Pragondran pour se terminer au sud après le passage séculaire de Saint-Jeoire-Prieuré qui s'oriente ensuite vers l'est pour se poursuivre le long des flancs du massif des Bauges en direction de la Savoyarde.

Pour plus de précisions, se référer à la page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3332 OT et 3333 OT
réduites à l'échelle 1/80 000
© IGN - Mise à jour 2007 - autorisation n° 9100
Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.



2. Cluse de Chambéry – secteur est

La "cluse" chambérienne, surcreusée en auge par les glaciers, est resserrée et déviée en son milieu par un épaulement collinaire taillé dans le mont dérivé de Montagnole. Malgré un fond de vallée humide, le colmatage alluvionnaire favorable aux cultures et le rôle naturel d'axe de communication ont favorisé l'établissement humain. Du fait de son essor économique, la cluse de Chambéry offre aujourd'hui, en fond de vallée, le paysage d'un étalement urbain à peine contenu par les versants environnants, dont le tissu présente une structure banale de zones fonctionnelles spécialisées (résidentielles, commerciales...) autour de noyaux historiques plus denses et plus complexes. Dans ce continuum, le secteur est de la cluse, tourné vers le sud, offre une perspective dressée vers un horizon à la lumière crue, barré par la chaîne de Belledonne qui lui confère une rudesse alpine.



3. Coteaux du piémont du Granier (nord-est)

Terminant au nord le piémont oriental du massif préalpin de la Chartreuse, ce secteur forme avec les communes de piémont plus au sud, une continuité paysagère du fait de la prédominance de son versant montagneux et boisé. Il s'en distingue toutefois en sa partie aval par des coteaux au relief monotone. Faiblement inclinés et moins empierreés, leur éclaircissement a permis de développer des cultures céréalières plutôt que de la vigne. Initialement groupée en bourg (Saint-Baldoph) ou hameaux distincts, principalement égrenés le long des voies de communication en bord de vallée, sinon juchés sur quelques replats, l'urbanisation tend aujourd'hui à s'étaler et à gagner les premières pentes, d'autant plus qu'elles s'approchent de Chambéry. Malgré le mitage résidentiel contemporain, l'exploitation agricole et l'habitat ancien conservent à ce paysage de bordure, une connotation rurale et patrimoniale.



11. Piémonts de la Croix du Nivolet et du mont Peney

Les piémonts ont été associés en une seule unité paysagère, car ils possèdent en commun une situation de balcon sur la cluse et s'appuient sur le même chaînon, mais le paysage diffère tout de même notablement selon qu'on se trouve sur Pragondran, la terrasse de Lovettaz ou le cône de Saint-Jean-d'Arvey. La variété morphologique se double d'une variété de motifs étagés (falaise, forêt, prés-bois, bocages, larges prairies et ripisylves). Plusieurs éléments paysagers, comme la cascade de la Doria, viennent distinguer des lieux, mais l'image du territoire reste fédérée par ce front des Bauges en tour d'angle, avec ses falaises dominantes. Le caractère ancien des villages et hameaux les plus perchés est assez bien préservé. Les plus en aval ont subi, du fait de la pression péri-urbaine associée à leur accessibilité et à leur exposition privilégiée, des mutations significatives : pavillonnaire, collectifs et extension linéaire qui tendent à leur conférer une image d'îlots résidentiels urbains.



14. Coteaux du piémont sud-ouest du massif des Bauges

Cette partie nord du piémont sud-ouest des Bauges est caractérisée par un groupe de bosses montagneuses séparé du reste du massif des Bauges par les vallées de la Boisserette au sud et de la Leysse au nord, culminant à la chapelle du Mont-Saint-Michel (895 m) et, plus au nord, au Grand Joueret (809 m). Bien moins élevée, l'échine du mont Ronjou, au-dessus de Saint-Jeoire, joue un rôle de signal non moins important avec ses Tours de Chignin et ses vignes. Si les coteaux occidentaux restent presque entièrement boisés, les coteaux orientaux sont largement défrichés et exploités en prés à destination agropastorale. Sous la crête du Montgelas, la vallée anticlinale de la Boisserette offre une variété échelonnée de cultures, depuis les champs céréaliers de plaine, jusqu'aux prés de l'intérieur des Bauges, en passant par des vignes en coteaux, et une forêt intermédiaire de feuillus. Si côté Bauges, l'architecture vernaculaire rurale du village de Curienne et des hameaux semble encore globalement préservée, côté cluse chambérienne, la pression est manifeste, et l'habitat individuel gagne les coteaux au-dessus de Barby, de Challes et de Saint-Jeoire-Prieuré.



Villages et bourgs : une frame vivante



Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les villages et groupements de bâtiments ruraux présentent des caractères diversifiés. Leur physionomie est l'expression de réponses à des conjonctures spécifiques ; elle se traduit par la structure interne des groupements, l'unité d'aspect des constructions.

La croissance des villages : l'apparition des bourgs

Les hameaux et villages du sud de l'agglomération se situent, sauf lorsqu'un axe de communication "majeur" le nécessite, sur les coteaux dominant les marais à proximité des ressources en eau et des terroirs propices à la mise en valeur des terres par l'agriculture (cultures de céréales, élevage, arboriculture, viticulture). La préservation de ces ressources préside aux modalités de la croissance des hameaux. La densité, l'imbrication des propriétés, le développement des exploitations par extensions, parfois complexes, des bâtiments existants en constituent la traduction.

La croissance des bourgs : l'extension de la ville

Au nord surtout, les aménagements successifs, notamment l'éviction des zones marécageuses, ont permis aux bourgs de s'étendre en colonisant la plaine ainsi constituée et de se rejoindre dans une forme de continuité urbaine complexe participant de l'agglomération de Chambéry.



Extrait de la mappe sarde : Saint-Alban - Au centre, l'église.

Une identité reconnue : le bâti traditionnel

Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres au sud de l'agglomération de Chambéry, à mi-chemin entre l'influence des Bauges et de la cité ducale. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.



De l'usage des matériaux locaux

Les bâtiments sont érigés à l'aide des matériaux disponibles in situ ; pour autant, cette disponibilité n'engendre pas toujours l'usage... Ce dernier est aussi le fait d'opportunités, de savoir-faire, de mode... Ainsi, les constructions sont principalement en calcaire et en molasse.

De manière générale, les toitures sont en ardoise.

De la distinction des bâtiments

La distinction entre bâtiment de production et bâtiment d'habitation est particulièrement affirmée ; ainsi l'habitation, pavillon ou maison bourgeoise, présente un degré de finition poussé ; en revanche, l'exploitation qui se présente souvent comme un bâtiment allongé, plus ou moins en écart, est traitée de manière moins fine mais plus pragmatique. Les murs sont à peine enduits et les matériaux destinés aux encadrements sont moins travaillés. Enfin, les lieux de stockage destinés à être ventilés sont bardés de bois. Ces vastes bâtiments, dont les toitures au volume important servaient à stocker le foin, sont aujourd'hui progressivement transformés en logements.

De l'usage du relief

Dès qu'elle se présente, la pente est mise à profit pour permettre la desserte aisée de chaque niveau du bâtiment. Ces derniers sont donc principalement orientés perpendiculairement aux courbes de niveaux.





Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.



Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...



Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Planter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser

un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) sont primordiaux. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permet de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture... en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.



Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

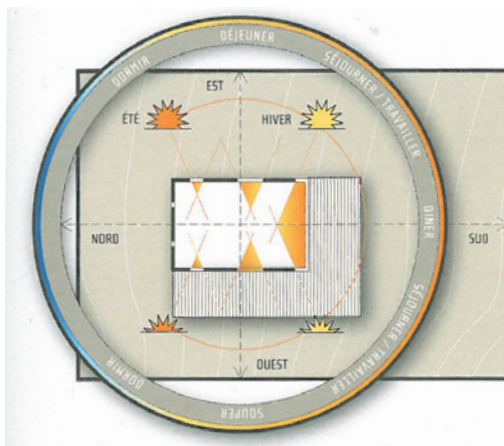
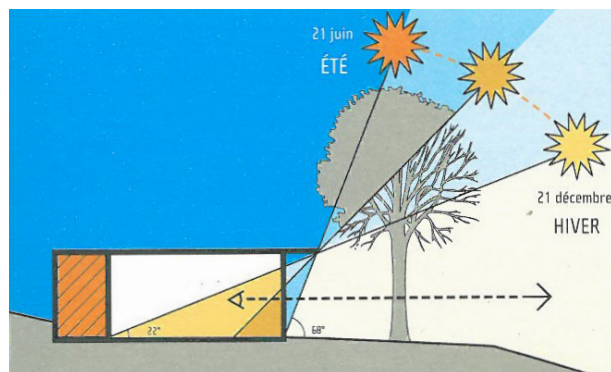
La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



Ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours de l'architecte conseiller du sud de l'agglomération, à la demande du Conseil général de la Savoie. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner
des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide
du Conseil général afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.**

N'hésitez pas à le consulter.

Adressez-vous à votre mairie

Barby : Tél. 04 79 33 08 51

Bassens : Tél. 04 79 70 47 17

Challes-les-Eaux : Tél. 04 79 72 80 91

La Ravoire : Tél. 04 79 72 52 00

Saint-Alban-Leysse : Tél. 04 79 33 13 57

Saint-Jeoire-Prieuré : Tél. 04 79 28 04 22

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Savoie :

131, rue Juiverie - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 69 90 20

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Yves DOUILLET, architecte conseiller.